

Identification

Identifiant	59SIS03322
Nom usuel	POULLET DEMEESTERE
Adresse	4 à 10b rue de Mouvaux
Lieu-dit	
Département	NORD - 59
Commune principale	ROUBAIX - 59512
Autre(s) commune(s)	ROUBAIX - 59512
Caractéristiques du SIS	Le site situé en zone mixte d'habitat et d'activités est une ancienne tannerie exploitée par la société POULLET DEMEESTERE. L'activité a cessé en 1991 et depuis le site est tombé à l'abandon. Une étude de sols a été menée en 1996. Elle conclut à un placement en classe 2 (site à surveiller). Des investigations complémentaires étaient nécessaires, notamment vis-à-vis d'anciennes cuves, mais celles-ci n'ont pas pu être menées devant l'impécuniosité de la liquidation judiciaire. Des travaux de nettoyage et de démantèlement ont été entrepris mais aucune étude de l'état des sols atteste d'une dépollution sur le site.
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	A noter : l'"état technique" n'est qu'indicatif et correspond à l'état du site en fin d'action de l'inspection des installations classées ; il ne préjuge pas des évolutions du site et de sa situation actuelle.

Novembre 1996 : Dossier de diagnostic de pollution réalisé par le BUREAU VERITAS

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	70.2112	
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	59.0323	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=59.0323

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	ESR concluant en un classement en catégorie 2 (site à surveiller).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 711382.0 , 7066364.0 (Lambert 93)

Superficie totale 6734 m²

Perimètre total 520 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ROUBAIX	LY	310	19/05/2017
ROUBAIX	LY	309	19/05/2017
ROUBAIX	MN	206	19/05/2017

Documents
